

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS D'EMPLOYEUR ?

le 11 avril  
2019

### INVITATION

Le Groupe Ergalis est heureux de vous inviter à une conférence sur le thème de :

**La Santé au travail et les obligations des employeurs**  
animée par **Maître Michel LEDOUX**



le Jeudi 11 avril 2019 à l'Aéroport de Lyon  
Centre d'affaires - Salle St Exupéry



Accueil petit-déjeuner à partir de 08h30  
Conférence de 09h00 à 12h00 suivie d'un buffet

**Maître Michel LEDOUX**, avocat spécialisé en droit social, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale. Acteur majeur de l'évolution jurisprudentielle en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail depuis plus de 30 ans, il est notamment intervenu dans l'affaire de l'amiante, ainsi que dans le dossier des Irradiés de Forbachet, de la catastrophe de la grue de Toui.

Conférencier, il intervient en entreprise dans le cadre de sensibilisation de l'encadrement à la sécurité au travail (prévention des risques professionnels, tarification des AT-MP, responsabilité civile et pénale de l'employeur, etc.) Il est régulièrement consulté par les médias et les pouvoirs publics pour donner son avis sur l'évolution de la réglementation en matière de santé au travail.

conférence organisée par



[www.ergalis.fr](http://www.ergalis.fr)